

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> MAI 2017 À 19:30 HEURES :**

À la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017 à la salle municipale, sont présents les conseillers et conseillère : Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

La conseillère Diane Talbot est absente.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

### **Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.**

1.1  
Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

## **2017-05-094 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

- 1. Ouverture**
  - 1.1 Ouverture.
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
  - 3.1 Séance ordinaire du 3 avril 2017.
- 4. 1<sup>ère</sup> période de questions**  
**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**
  - 5.1 Travaux de réfection des rues.
- 6. Information au conseil et correspondance**
  - 6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois d'avril 2017.
- 7. Rapports des comités**
  - 7.1 Finances – Subventions :
    - 7.1.1 Adoption des comptes à payer;
  - 7.2 Autres comités:
    - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
  - 8.1 Résolutions à adopter :
    - 8.1.1 Dépôt des états financiers et du rapport des vérificateurs de la municipalité d'Ascot Corner au 31 décembre 2016;
    - 8.1.2 Dépôt des états financiers de la Régie intermunicipale des incendies de la Région d'East Angus au 31 décembre 2016;
    - 8.1.3 Acceptation du projet de lotissement dossier numéro 58630, déposé par monsieur Michel Leclerc et madame Brigitte Gagnon;
    - 8.1.4 Confirmation de la construction d'une caserne incendie à Ascot Corner;
    - 8.1.5 Résolution d'appui à la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke pour l'agrandissement de l'école la Source-Vive;
    - 8.1.6 Modifier la résolution numéro 2017-03-059 – utilisation du fonds de roulement;

- 8.1.7 Résolution d'appui à Valoris;
- 8.1.8 Embauche des employés pour le Service d'animation estival (SAE) – été 2017.

**9. Adoption des règlements**

**10. Avis de motion à donner**

**11. Varia affaire nouvelle**

Aucune.

**12. 2ième période de questions**

(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour).

**13. Levée de la séance ordinaire**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 avril 2017 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

3.1

**2017-05-095 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017 :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017 soit approuvé avec l'ajout du dépôt de la lettre de démission pour le départ à la retraite en date du 1<sup>er</sup> décembre 2017 du directeur général M. Daniel St-Onge.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

4.

**1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 55)**

**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**

**Procédure à suivre pour poser une question.**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

**Monsieur Roger Pomerleau concernant** les arbres que la Municipalité a coupés sur la rue Principale, à qui la Municipalité a donné le bois.

**Madame Pierrette Hardy concernant :**

- Une demande pour la possibilité d'acheter des tables additionnelles pour le Centre multifonctionnel et aussi quelques chaises pour les salles de réunion.
- Le nouveau plan d'urbanisme, à savoir s'il y aura un secteur permettant la construction des petites maisons.

**FIN DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 03.**

5.1  
2017-05-096 **TRAVAUX DE RÉFECTION DES RUES :**

**CONSIDÉRANT QUE** les demandes de soumissions publiques ont été publiées sur le site du SEAO;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu quatre soumissions pour la réfection des rues : Cardinal, Lévis, Chénier, Couture, Québec, Contour, Boischatel, Boisjoli, Boisfranc et Boisbriand;

**CONSIDÉRANT QUE** les demandes de soumission étaient en trois volets :

| (Les prix sont avec taxes)    | Articles 1 à 8<br>Sans option | Articles 1 à 8<br>Avec option A | Articles 1 à 8<br>Avec option B |
|-------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| • Sintra Inc.                 | 1 200 552,27 \$               | 1 504 780,14 \$                 | 1 395 215,29 \$                 |
| • Excavation C. Grenier       | 949 306,32 \$                 | 1 148 939,14 \$                 | 1 075 309,72 \$                 |
| • Excavation Steve Leblanc    | 980 690,44 \$                 | 1 149 434,07 \$                 | 1 075 040,08 \$                 |
| • Excavation M. Toulouse Inc. | 938 773,75 \$                 | 1 087 867,59 \$                 | 1 041 227,98 \$                 |

**CONSIDÉRANT QUE** sous la recommandation des consultants SM, le plus bas soumissionnaire est Excavation Toulouse Inc. pour les trois volets et qu'il est conforme, la recommandation est d'octroyer le contrat à Excavation Toulouse Inc;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la recommandation des consultants SM et octroie le contrat de réfection des rues à Excavation Toulouse Inc. avec l'option A pour un montant de 1 087 767,59 \$ taxes incluses. Toujours sous condition de l'approbation du ministère des Affaires municipales concernant le programme d'aide financière de la T.E.C.Q. 2014-2018.

**Poste budgétaire : 03-310-00-038 Réfection pavage  
Avec la subvention du programme d'aide financière de la T.E.C.Q.  
2014-2018**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

6.1  
**DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois d'avril 2017 et en fait la lecture.

7.1.1  
2017-05-097 **COMPTES À PAYER :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 30 avril 2017 au montant de **93 585,81 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

## **RAPPORTS DES COMITÉS :**

### **Madame la Mairesse Nathalie Bresse :**

- Donne de l'information concernant :
  - L'assemblée générale annuelle du CLD et les contributions du CLD sur le territoire de la MRC ; Aéroport, PDZA, Massif du Mont-Mégantic, piste cyclable, etc ;
  - Projet de l'agrandissement de l'école, la conférence de presse a pour but de faire bouger la Commission scolaire pour que la demande soit faite et déposée au Ministère pour l'agrandissement.

### **Monsieur Éric Mageau :**

- Donne de l'information concernant :
  - La bonne nouvelle pour l'ouverture de soumissions de réfection des rues, c'est que les coûts sont moins élevés que ceux estimés ;
  - Les nids de poule, il n'y a pas beaucoup de plaintes ;
  - Le dossier de la Commission scolaire, il croit que la conférence de presse fera avancer les choses.

### **Monsieur René Rivard :**

- Donne de l'information concernant :
  - Les loisirs de la municipalité ;
  - Le journal communautaire.

### **Madame France Martel :**

- Donne de l'information concernant :
  - La refonte des règlements d'urbanisme ;
  - La Chambre de commerce, le président a démissionné ;
  - La piste cyclable Québec Central, le but est de diminuer les coûts, dans le secteur d'Ascot Corner il n'y aura aucun véhicule motorisé (VTT / moto-neige).

### **Monsieur Stanley Boucher :**

- Donne de l'information concernant :
  - Le projet de la rue Desruisseaux ;
  - La journée Environnementale en mai ;
  - La subvention de Recyc-Québec.

2017-05-098

## **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE LA MUNICIPALITÉ D'ASCOT CORNER AU 31 DÉCEMBRE 2016 :**

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Deloitte s.e.n.c.r.l. a procédé à la vérification de l'année financière 2016 et a donné les explications nécessaires aux membres du conseil lors du dépôt des états financiers;

**CONSIDÉRANT QUE** le rapport des états financiers pour l'année 2016 incluant le rapport du vérificateur a été déposé par le directeur général / secrétaire-trésorier monsieur Daniel St-Onge;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le rapport des états financiers pour l'année 2016 incluant le rapport du vérificateur tel que déposé par le directeur général / secrétaire-trésorier monsieur Daniel St-Onge.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2017-05-099 <sup>8.1.2</sup> **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES INCENDIES DE LA RÉGION D’EAST ANGUS POUR L’ANNÉE 2016 :**

**CONSIDÉRANT QUE** les états financiers de la Régie intermunicipale des incendies de la Région d’East Angus pour l’année 2016 ont été vérifiés par une firme comptable indépendante et acceptés par le conseil d’administration de la Régie;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d’Ascot Corner accepte les états financiers de la Régie intermunicipale des incendies de la Région d’East Angus pour l’année 2016 tel que déposé.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2017-05-100 <sup>8.1.3</sup> **ACCEPTATION DU PROJET DE LOTISSEMENT DOSSIER NUMÉRO 58630, DÉPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL LECLERC ET MADAME BRIGITTE GAGNON :**

**CONSIDÉRANT QU’** un projet de lotissement de rue a été déposé à la fin du mois de mars 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** le service d’urbanisme avec le comité d’urbanisme ont étudié le projet de lotissement proposé;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d’Ascot Corner accepte le projet de lotissement de rue dossier numéro 58630 tel que déposé avec les recommandations suivantes :

- La ligne électrique qui est présentement dans le tracé devra être déplacée;
- Une étude environnementale devra être faite ainsi que les plans d’ingénierie pour la construction de la rue.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2017-05-101 <sup>8.1.4</sup> **CONFIRMATION DE LA CONSTRUCTION D’UNE CASERNE INCENDIE À ASCOT CORNER :**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie intermunicipale d’incendie de la Région d’East Angus doit prévoir la location d’un emplacement pour les camions incendies;

**CONSIDÉRANT QUE** présentement la Municipalité d’Ascot Corner fait des démarches pour la construction d’un nouveau garage municipale et d’une caserne incendie;

**CONSIDÉRANT QUE** les délais pour la demande d’aide financière sont plus longs que prévus, il serait important que la Régie intermunicipale d’incendie de la Région d’East Angus prolonge la location de l’emplacement actuel jusqu’au 30 juin 2019;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau  
**ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner confirme à la Régie intermunicipale des incendies de la Région d'East Angus qu'il y aura une caserne incendie à Ascot Corner au début de l'année 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2017-05-102 8.1.5 **RÉSOLUTION DE DEMANDE À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE LA SOURCE-VIVE :**

**CONSIDÉRANT QUE** l'école la Source-Vive d'Ascot Corner est presque rendue à sa pleine capacité ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'école la Source-Vive d'Ascot Corner fait partie de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke et que nous sommes une municipalité rurale distincte et que la présence d'une école primaire dans la municipalité est très importante pour la vie communautaire ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'école la Source-Vive est la seule école primaire dans notre municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** la priorité des jeunes familles à venir s'installer dans une petite municipalité est l'accès à l'école du milieu ;

**CONSIDÉRANT QUE** la vie communautaire des jeunes est directement liée à la vie scolaire ;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis 2009, la population d'Ascot Corner a augmenté de 20.34% tandis que le reste de la MRC du Haut-Saint-François a diminué de 0.04% et que la ville de Sherbrooke a augmenté de 9.4% ;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Sherbrooke a bénéficié de trois nouvelles écoles depuis 2009 ;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons des plans de promoteurs qui ont été déposés à la municipalité pour un total de 177 unités additionnelles dans les cinq prochaines années ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces 177 unités apporteront plus de 155 000 \$ de taxes scolaires annuellement ;

**CONSIDÉRANT QUE** la population d'Ascot Corner contribue aux taxes scolaires de la région de Sherbrooke pour une sommes de 908 000 \$ par année ;

**CONSIDÉRANT QUE** le terrain situé à l'arrière de l'école appartient à la municipalité et que celle-ci est prête à donner le terrain nécessaire pour l'agrandissement de l'école ;

**EN CONSEQUENCE, IL EST PROPOSE PAR** le conseiller Éric Mageau  
**ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner demande à la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke de faire une demande officielle au ministre de l'Éducation pour l'agrandissement de l'école la Source-Vive d'Ascot Corner dans les plus brefs délais soit 2018-2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.6  
**2017-05-103 MODIFIER LA RÉOLUTION NUMÉRO 2017-03-059 – UTILISATION DU FONDS DE ROULEMENT :**

**CONSIDÉRANT QUE** lors de l'adoption de la résolution numéro 2017-03-059 concernant le financement des travaux de prolongation des réseaux de la route 112, un montant de 298 872,82 \$ était payé par le fonds de roulement, mais la période de remboursement n'a pas été indiquée;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la modification à la résolution numéro 2017-03-059 pour ajouter, que la somme de 298 872,82 \$ est financée par le fonds de roulement et remboursée sur une période de dix ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.7  
**2017-05-104 RÉOLUTION D'APPUI À VALORIS :**

**ATTENDU QUE** la compagnie Valoris a été créée par la ville de Sherbrooke et la MRC du Haut-Saint-François afin de détourner le plus possible de matières résiduelles de l'enfouissement en complément des autres mesures à la source et en respect des 3 RV;

**ATTENDU QUE** le détournement de matières doit atteindre le plus rapidement possible, zéro enfouissement;

**ATTENDU QUE** la seule façon d'atteindre et dépasser les objectifs nationaux actuels fixés par le PGMR du Gouvernement et éventuellement zéro enfouissement, c'est de mettre à contribution un détournement par le tri des ordures résidentielles, des CRD et des ICI;

**ATTENDU QUE** l'utilisation des technologies comme celles présentes dans les trois lignes de tri du Centre de tri de 32 M \$ de Valoris, permet des taux de détournement inégalés, et ce même en période de rodage;

**ATTENDU QUE** Valoris a été créée également dans le but de servir de moteur à une filière de développement économique de valorisation des matières résiduelles issues du tri et potentiellement très créatrice d'emplois de qualité, notamment dans son éco-parc industriel;

**ATTENDU QUE** Valoris a mis sur pied ou attiré dans ses locaux, avec des partenaires, un trio permettant de maximiser la proactivité afin de soutenir le développement de cette filière; le créneau ACCORD des biotechnologies environnementales, le commissaire à l'éco-parc et le Centre d'excellence en valorisation des matières résiduelles de l'Estrie;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte d'appuyer la démarche en cours de Valoris afin d'obtenir:

la reconnaissance de Recyc-Québec d'être un maillon essentiel de la chaîne de détournement des matières résiduelles de l'enfouissement, avec tous les avantages consentis aux autres moyens complémentaires pour des mesures à la source;

toute autre reconnaissance par le gouvernement du Québec lui permettant de jouer son rôle essentiel dans la chaîne de détournement par le tri, par exemple par de l'aide au fonctionnement et à la compensation, comme celle accordée aux Centres de tri dédiés à la collecte sélective;

du financement afin de soutenir sa stratégie de développement de la filière de valorisation, notamment pour aider pour le tri, le traitement, la R&D, les projets pilotes et les projets d'entreprises

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2017-05-105 <sup>8.1.8</sup> **EMBAUCHE DES EMPLOYÉES POUR LE SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE (SAE) – ÉTÉ 2017 :**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité des loisirs a procédé à la sélection et aux entrevues des employées pour le Service d'animation estivale pour l'été 2017;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise l'embauche de :

- Coordinatrice : Andréane Rivard;
- Animatrices et animateurs à temps plein : Étienne Rivard, Kaïna Simard, Camille Desbiens, Maude Beaudoin, Anthony Simard, Léonie Vallières, et Valrik Roy-Tremblay;
- Animatrices et animateurs à temps partiel : Fanny Lamarche, Alexandra C. Schmidt et Dustin Mackey;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

<sup>12.</sup>  
**2<sup>E</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 40.**  
**(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre «du jour seulement)**  
**Procédure à suivre pour poser une question.**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

**Monsieur Michel Leclerc concernant** le projet de rue qu'il a déposé à la Municipalité.

**Monsieur Jacques Nadeau concernant** le projet du MTQ, coin Boischatel et route 112.

**Monsieur Alphonse Bouffard concernant** la possibilité de réduire la vitesse sur le chemin Galipeau.

**Madame Pierrette Hardy concernant :**

- L'information du règlement de litige des terrains de la mine Ascot Corner ;
- Les infrastructures de la rue Boischatel ;
- Les informations de l'agrandissement de l'école la Source-Vive.



**Madame Ghislaine Bouffard concernant** la raison pour laquelle les parents ne sont pas au courant du problème de l'agrandissement de l'école.

**Monsieur Roger Pomerleau concernant** l'achat de la chaîne pour une scie mécanique.

**FIN DE LA 2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 H 13.**

2017-05-106 <sup>13.</sup> **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE:**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Donald Lachance **QUE** la séance ordinaire soit levée à 21 h 13.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : Lundi le 5 juin 2017 à 19 h 30.**

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSE

